

## TRANSPORTS ALEOP

**Information COVID-19 :**

Face à la situation inédite que nous vivons actuellement, et en raison des fermetures de nombreuses administrations, les cartes gratuites dont la validité devait se terminer en avril ou mai est prolongée jusqu'au 30 juin 2020.

L'ensemble des lignes régulières du réseau Aleop reprendra une circulation normale à partir du 11 mai

Pour les horaires : **Les horaires de vos lignes en Loire Atlantique | Transport Pays de la Loire**

Par mesure de précaution, les ventes de tickets à bord des cars ne sont plus effectuées. Les usagers peuvent se procurer des tickets en achetant un M-Ticket via l'application TAN ou dans les points de vente qui restent ouverts : **Les points de vente en Loire-Atlantique | Transport Pays de la Loire**

**Tram train : 6 départs de Châteaubriant à partir du lundi 11 mai**

A compter du lundi 11 mai 2020, la SNCF met en œuvre avec la Région des Pays de la Loire un nouveau plan de transport adapté pour une période de 15 jours.

Cela se traduit par six départs du tram train de Châteaubriant en semaine aux horaires suivants : 6h21, 7h21, 9h21, 12h31, 18h21, 19h21. Un départ à 13h15 est ajouté le mercredi pour un trajet jusqu'à Nort sur Erdre.

Sept départs de Nantes sont assurés en semaine : le premier à 6h00 est assuré en autocar puis les six autres en tram train aux horaires suivants : 7h35, 10h10, 16h35, 17h35, 18h35, 19h35.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée en gare, dans le hall, sur les quais et dans les rames du tram train où les passagers doivent appliquer les gestes barrières et respecter la distanciation physique en occupant un siège sur deux.



## INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT DERVAL

Suite à la réouverture de la médiathèque de Châteaubriant à la mi-mai, c'est désormais au tour des autres bibliothèques et médiathèques du réseau intercommunal de lecture publique d'accueillir à nouveau les usagers depuis le mercredi 27 mai pour six établissements, puis pour six lieux supplémentaires dès ce mardi 2 juin.

**Horaires d'ouverture des médiathèques et bibliothèques intercommunales :**

- **Châteaubriant** : le mardi de 14h à 18h45, le mercredi de 10h à 18h45, le jeudi de 14h à 18h45, le vendredi de 14h à 18h45 et le samedi de 10h à 18h
- **Derval** : le mardi de 10h à 13h, le mercredi de 15h à 19h, le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h
- **Erbray** : le lundi de 10h à 12h
- **Issé** : le mercredi de 13h30 à 17h et le vendredi de 14h30 à 18h
- **Jans** : le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 17h
- **Juigné-des-Moutiers** : le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 14h à 17h
- **La Meilleraye-de-Bretagne** : le mardi de 16h30 à 18h30
- **Louisfert** : le mercredi de 9h30 à 12h30
- **Marsac-sur-Don** : le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h
- **Moisdon-la-Rivière** : le mercredi de 10h45 à 12h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h15 à 16h
- **Rougé** : le vendredi de 10h à 12h
- **Saint-Julien-de-Vouvantes** : le jeudi de 14h à 15h45
- **Sion-les-Mines** : le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h à 18h et le vendredi de 16h à 18h

L'ensemble des 26 bibliothèques et médiathèques sera accessible courant juin avec des horaires susceptibles d'être adaptés.

Comme à la médiathèque de Châteaubriant, seuls les prêts et retour seront possibles dans un premier temps. Les documents rapportés seront mis en quarantaine une dizaine de jours afin d'assurer la sécurité du public. L'accès aux usagers sera limité en fonction des établissements et toutes les mesures de protections sanitaires seront mises en place comme un sens de circulation, un marquage au sol, la mise à disposition de gel hydro-alcoolique... Le public sera invité à respecter les règles de distanciation physique ainsi que les gestes barrières.

Malgré cette période particulière, la communauté de communes s'attache à poursuivre ses engagements en faveur de l'accès à la culture pour tous. Une toute nouvelle bibliothèque intercommunale est ainsi sur le point d'être ouverte à Soudan, en attendant la livraison très prochaine de celle de Noyal-sur-Brutz.

**CONTACT**

Site des médiathèques et bibliothèques intercommunales : <https://mediatheques.cc-chateaubriant-derval.fr>  
Email : [mediatheque@cc-chateaubriant-derval.fr](mailto:mediatheque@cc-chateaubriant-derval.fr)  
Tél. : 02 40 81 03 33



## De Vous à Mouais

Prochaine parution :  
Juillet 2020  
Dépôt des articles au plus tard  
le 20 juin 2020  
(par courriel).



Bulletin municipal gratuit de la Mairie de Mouais - Directeur de Publication : M. Yvan MENAGER, Maire. Mairie - 5, rue de la Mairie - 44590 MOUAIS Tél : 02 40 07 73 41 Fax : 02 40 07 73 33 Courriel : [mairie.mouais@wanadoo.fr](mailto:mairie.mouais@wanadoo.fr) - Site internet : [www.mouais.fr](http://www.mouais.fr) - Dépôt légal : septembre 2016.

## PERMANENCES DES ELUS

M. Yvan MENAGER Maire : sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

⇒ Monsieur Sébastien HAULBERT, 1er adjoint chargé des Finances, de la Communication, du tourisme et du cadre de vie. 02.40.07.73.41

⇒ Madame Ketty KNOCKAERT-GUILLAUME, 2ème Adjointe chargée des affaires scolaires et sociales et de la vie associatives 02.40.07.73.41

⇒ Monsieur Eric DEWAELE, 3ème Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie des travaux et du bâtiment 02.40.07.73.41

Monsieur Yves DANIEL Député : permanence : 4, Allée des lilas - 44170 NOZAY (face à la communauté de communes). Prendre R.D.V. au 09 67 06 38 17 ou courriel : [permanence-depute@yves-daniel.org](mailto:permanence-depute@yves-daniel.org)

Conseiller Départemental : M. BIGAUD Yannick ou M<sup>me</sup> DOUET Anne-Sophie : 1<sup>er</sup> mercredi du mois : 9 h/12 h - Pole Emploi Social DERVAL.

## SERVICES : PETIT MEMO

**Les numéros d'urgences**

SAMU ..... 15 Pompiers.....18 Gendarmerie.....17

**Permanences médicales et paramédicales**

Le soir à partir de 20 h et le week-end à partir du samedi midi, pour contacter un médecin, composer le 15

Mairie : Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 02 40 07 73 41

A.D.M.R. de Derval : 02 40 07 81 67

A.M.D. de Sion-les-Mines : 02 40 28 94 37

Bibliothèque « Lire, Lire là » : Place de l'église - Mouais 02 40 07 67 34. Samedi: 14 h - 17 h

Centre de soins infirmiers - OPASS : 2, rue de la Poste - Sion-les-Mines - 02 40 07 01 24 : Permanences le mardi et le jeudi de 8 h à 8 h 30 au Pôle Social - Place Bon Accueil à Derval

Centre Médico Social : 02.40.79.40.76

Communauté de Communes du secteur de Châteaubriant-Derval :

5 rue Gabriel Delatour 44110 CHATEAUBRIANT

Standard : 02 28 04 06 33

Déchetterie (au « Vieux Bourg » de Lusanger) Lundi, vendredi, samedi : 14 h à 18 h - Mercredi : 9 h à 12 h.

Espace aquatique intercommunal : 02.40.07.50.00

[www.espace-aquatique-derval.com](http://www.espace-aquatique-derval.com)

Enfance-Jeunesse « Potes des 7 lieux » : 12, rue de Redon - Derval 02 28 50 46 39. Centre de loisirs pour les 4/11 ans - Animation jeunesse 11/17 ans

MSAP Derval : 14, rue de la Garlais - Derval - 02 40 81 82 26 Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Relais Assistantes Maternelles : 8, rue du Lavoir - Derval 02 40 07 27 95. Lundi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h 30 - Mardi : 14 h - 17 h

Transport « Lila à la demande » : 02 40 07 54 71

**Bulletin disponible :**

- ☒ en Mairie
- ☒ au café « Pic'assiette »
- ☒ au « Fournil du Verger »
- ☒ à la bibliothèque
- ☒ en version couleur par courriel
- ☒ [www.mouais.fr](http://www.mouais.fr)
- ☒ Maison des services au public de derval

## ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Au centre Monsieur YVAN MENAGER, Maire

A sa droite Monsieur SEBASTIEN HAULBERT, 1er adjoint chargé des Finances, de la Communication, du tourisme et du cadre de vie.

A sa gauche Madame KETTY KNOCKAERT-GUILLAUME, 2ème Adjointe chargée des affaires scolaires et sociales et de la vie associatives

Derrière Monsieur ERIC DEWAELE, 3ème Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie des travaux et du bâtiment

**Conseillers municipaux**

Madame BARNABON Nadine,

Monsieur CHAPELAIS Kevin

Madame LE GUEN Sylvie

Madame LELIEVRE Karine

Monsieur MARCHAND Philippe

Madame FIGUEL Chrystèle

Monsieur SCELO Vincent

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020-2021

Nous vous informons que les dossiers d'inscriptions scolaires sont disponibles en Mairie, **POUR LES NOUVELLES INSCRIPTIONS (Enfants nés en 2017) ou nouveaux arrivants**. Ce n'est qu'à la suite de la délivrance du certificat d'inscription par la Mairie, que vous pourrez vous présenter à la Directrice de l'école pour l'admission de votre enfant.

**POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT MERCI DE FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :**

- livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations obligatoires à jour)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance de loyer, facture d'électricité, de gaz ou téléphonie fixe.

**POUR LES PERSONNES HEBERGES :**

- Attestation hébergement
- Quittance de loyer ou facture (les factures de portables ne sont pas acceptées)
- Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Pièce justifiant de la domiciliation dans la commune (sécurité sociale, CAF etc...)

**ATTENTION : en cas de changement d'école suite à une arrivée sur la commune merci de demander un certificat de radiation auprès de l'école fréquentée.**

## CHIENS EN DIVAGATIONS

A plusieurs reprises la mairie a été saisie par des usagers qui ont été confrontés à des chiens menaçants sur la voirie communale

Rappel aux propriétaires : Le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.



## ANNULATION FEU DE LA SAINT JEAN

Au vu de la crise sanitaire actuelle et suite aux directives nationales le comité des fêtes vous informe que le feu de la Saint-Jean prévu le **samedi 20 juin 2020 est annulé.**

## RAPPEL AU CIVISME

Le point d'apport volontaire situé rue du Pré Daniel (anciennement route de Derval) n'est pas un dépôt d'ordures ménagères ni une déchetterie.

De nombreux sacs ont été laissés à l'abandon sur place et éventrés par des animaux errants.

Nous comptons sur le civisme de chacun afin qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

Si cela devait perdurer, nous ne manquerions pas de faire toutes les recherches nécessaires afin de retrouver les contrevenants et d'appliquer les textes de lois en vigueur concernant les dépôts sauvages.



## MASQUES GRAND PUBLIC

Afin de fournir des masques aux habitants, les vendredi 22 et samedi 23 mai, dans la salle de la Paill'hôtes, une petite dizaine de bénévoles s'est mobilisée et n'a pas compté ses efforts pour fabriquer des masques de protection.

Autour d'un noyau dur de 5 couturières chapeauté par Madame Nicole MOREAU, les bénévoles se sont relayés durant 2 jours de fabrication dans une ambiance conviviale empreinte d'un sentiment de partage.



Grâce à cette action, 207 masques ont été confectionnés.

Ils seront disponibles gratuitement lors de la distribution des masques grand public commandés par la mairie le :

**SAMEDI 13 JUN 2020 salle de la Paill'hôtes**

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à ce projet pour leur engagement et leur solidarité

Nous vous demandons de bien vouloir présenter un justificatif du nombre de personnes présentes au domicile (attestation CAF, livret famille, etc...) . Lors de votre passage nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles de distanciation et gestes barrières en vigueur .

En cas d'empêchement de votre part ce jour là merci de prendre contact auprès des services de la Mairie au 02.40.07.73.41.

**"L'été s'annonce ensoleillé aux Potes des 7 Lieux, pour les enfants et les jeunes"**

C'est autour d'une belle énergie que la première réunion de préparation d'été a rassemblé une vingtaine d'animateurs-trices saisonniers accompagnés par les animatrices salariées de l'association. Des animateurs-trices qui vivront aux côtés des enfants et des jeunes du bassin de Derval sur les séjours, les accueils de loisirs, l'accueil passerelle, l'accueil pré-ados, l'accueil ados et sur l'animation caravane

"Des vacances que nous voulons sous le signe de l'amusement, du plaisir, du jeu, de la découverte et du partage" précise Catherine ROBIN présidente de l'association. Le gouvernement autorise la mise en place des séjours et des accueils pour l'été et l'association tient à permettre à un maximum d'enfants et de jeunes de profiter pleinement des espaces collectifs pour vivre ensemble de beaux moments.

"Nous travaillons actuellement sur le protocole en lien avec la situation sanitaire afin de permettre à chacun de vivre de belles vacances en restant vigilant, mais sans oublier l'essentiel de ce que doivent rester les vacances !" ajoute Catherine.

Cet été, Les Potes des 7 Lieux animeront 3 accueils de loisirs de la petite section au CM1 sur les communes de St Vincent des Landes, Derval et Marsac sur Don sur le mois de juillet et sur Derval pour le mois d'août. Des séjours du CE1 à la 3ème sont proposés, entre mer et rivière et permettront de nombreuses activités telles qu'accrobranche, cabane dans les arbres, kayak, paddle, bouée tractée, pêche... Les séjours sont l'occasion de partir entre copains et copines vivre de belles aventures et se fabriquer des chouettes souvenirs ! En parallèle, les jeunes seront accueillis à la journée ou demi-journée sur Derval dans les accueils selon leur âge : Accueil Passerelle pour les CM1-CM2, Accueil Pré ados pour les 6è-5è et Accueil ados pour les 4ème et plus. Et pour pouvoir s'y rendre une navette emmènera et ramènera les jeunes au départ de Marsac sur Don et St Vincent des Landes. Enfin, la caravane sillonnera 3 communes sur l'été : Lusanger, St Vincent des Landes et Marsac sur Don. Elle accueillera gratuitement les jeunes à la journée.

En parallèle des activités enfance / jeunesse, un beau programme est également proposé à destination des adultes et des familles par Wendy animatrice adulte famille, regarder les programmes qui est évolutif !

Les inscriptions Enfance Jeunesse ont débuté cette semaine mais il reste des places, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe permanente Wendy, Tiphaine, Myriam et Stéphanie pour avoir des informations complémentaires.

Contacts : 02-28-50-46-39 ou par mail [infoesa@lespotesdes7lieux.fr](mailto:infoesa@lespotesdes7lieux.fr)

Le programme est en ligne sur [www.lespotesdes7lieux.fr](http://www.lespotesdes7lieux.fr) et sur la page Facebook (attention il y a deux pages et l'une d'entre elle n'est plus d'actualité, mais impossible de la faire disparaître !)

